

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Révision des tarifs de location des salles du Foyer Rural.

L'an deux mil vingt-trois,
Le douze septembre à vingt-et-une heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, Salle Pascale Pinguet, sous la présidence de Mme Valérie LAGILLE, Maire.

Étaient présents : Mme Valérie LAGILLE – M. Frédéric BAUDOUIN – Mme Sophie GOUSSERY – M. Alain RODRIGUEZ – M. Serge PEREIRA – Mme Luce FARE – Mme Geneviève POMMERAU – Mme Florence GUIGNON – Mme Christine PITTION – M. Frédéric COMBE – M. Sébastien BAUDEMONT – M. Bertrand GAGNON – M. Michel ETTLIN – Mme Sylvie STITI – M. Benjamin BUSIGNIES-BOGANDA – Mme Gwenaëlle LEGROS.

Étaient excusés : Mme Cristèle VIEZZI (***pouvoir à Mme Valérie LAGILLE***) – Mme Marie-Christine MASSON (***pouvoir à M. Serge PEREIRA***) – Mme Marie-Christine REDON (***pouvoir à M. Bertrand GAGNON***) – Mme Rosa ALVES (***pouvoir à Mme Gwenaëlle LEGROS***) – M. Jean-Hubert FRISON (***pouvoir à M. Michel ETTLIN***).

Était absent : M. Lionel CORNICHON.

Secrétaire de séance : M. Frédéric BAUDOUIN.

Convocation :
07/09/2023

Date d'affichage :
07/09/2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 22
Présents : 16
Votants : 21

Acte rendu exécutoire après
envoi en Sous-Préfecture

Le : **14 SEP. 2023**

Et publication ou notification

Du : **14 SEP. 2023**

Madame le Maire rappelle que par la délibération **2015.09.93** en date du 04 décembre 2015, le Conseil Municipal avait arrêté les tarifs de location des salles du Foyer Rural.

À la suite d'un contexte énergétique inflationniste et d'une réfection quasi-totale de ce bâtiment, il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter de nouveaux tarifs de location.

La Commission Sports, Tourisme et Association réunie le 07 septembre 2023, propose les tarifs de locations suivants :

Tarifs année 2024		Une Journée en semaine	Week-end
		Du lundi au jeudi 24h	Forfait week-end 3 jours De 9h le vendredi à 9h le lundi
Grande salle	Associations de CH-L	100 €	350 €
	Habitants à CH-L	300 €	800 €
	Extérieurs à CH-L	500 €	1 200 €
	Forfait obsèques (Une demi-journée)	50 €	
Petite salle	Associations de CH-L	50 €	200 €
	Habitants à CH-L	100 €	200 €
	Extérieurs à CH-L	200 €	300 €
Forfait (Remise des clés en dehors des heures prévues)		50 €	
Forfait déplacement (<i>non justifié</i>) astreinte		150 € par déplacement	
Frais d'annulation		100 €	

Dans tous les cas un dépôt de garantie de 1 500 € pour la grande salle et pour la petite salle sera demandé. Un acompte représentant 30 % du tarif de location sera également exigé lors de la réservation, celui-ci sera encaissé si le désistement du locataire intervient dans les trois mois précédant la location.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité.**

DÉCIDE d'approuver les tarifs tels qu'arrêtés ci-dessus à compter du 01 janvier 2024.

AUTORISE Madame le Maire à signer les contrats de location correspondants.

PRÉCISE que les associations de Château-Landon bénéficieront lors de leur première location d'un tarif préférentiel (tableau ci-dessous), une fois dans l'année civile aux conditions suivantes :

- Sur présentation d'un projet ;
- Si le prêt doit se faire durant un week-end (du vendredi soir au dimanche soir), il se fera hors des périodes du 01 mai au 30 septembre ;
- Pour autant, sur ces périodes estivales, il peut toujours être possible de louer une des salles mais au tarif en vigueur.

Un contrat spécifique sera établi à cet effet.

Envoyé en préfecture le 14/09/2023

Reçu en préfecture le 14/09/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 077-217700996-20230912-2023_06_69-DE

	Forfait week-end
Grande Salle	100 €
Petite Salle	50 €

PRÉCISE que concernant la petite salle, la réservation pour un week-end ne peut s'effectuer que deux mois à l'avance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme
Le 13 septembre 2023

Le Maire,
Valérie LAGILLE

